ISSN 1977-0936

Journal officiel de l'Union européenne

C 2

Édition de langue française

56e année

5 janvier 2013

Communications et informations

Numéro d'information — Sommaire — Page

II *Communications*

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

Commission européenne

2013/C 2/01 Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE — Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection (1) 1

IV *Informations*

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

Commission européenne

2013/C 2/02 Taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement: 0,75 % au 1er janvier 2013 — Taux de change de l'euro 5

FR

Prix: 3 EUR

(1) Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE

II

(Communications)

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE

Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2013/C 2/01)

Date d'adoption de la décision	26.6.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34943 (12/N)	
État membre	Danemark	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Prolongation of financial schemes	
Base juridique	Act No 721 of 25 June 2010, Bill to amend the Danish Guarantee Fund for Depositors and Investors Act, the Danish Act on Financial Stability and the Danish Tax Assessment Act (introduced in Parliament on 29 April 2011), Act No 1003 of 10 October 2008 on Financial Stability, as amended by Act No 68 of 3 February 2009 making it possible for Danish credit institutions to apply for individual government guarantees for unsubordinated, unsecured debt and for the provision of supplementary collateral by an institution issuing covered bonds	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Remède à une perturbation grave de l'économie	
Forme de l'aide	Subvention directe, autres, garanties	
Budget	—	
Intensité	0 %	
Durée	1.7.2012-31.12.2012	
Secteurs économiques	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministry of Businesses and Growth Slotholmsgade 10-12 1216 København K DANMARK	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm

Date d'adoption de la décision	24.8.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.35045 (12/N)	
État membre	Portugal	
Région	Madeira	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Sistema de Incentivos ao Funcionamento das Empresas da Região Autónoma da Madeira III (SI-Funcionamento III)	
Base juridique	— Decreto Legislativo Regional n.º 22/2007/M, de 7 de dezembro, (http://www.ideram.pt/0881508819.pdf) publicado na I Série do Diário da República n.º 236, que aprova o enquadramento de referência de um conjunto de instrumentos de apoio ao investimento, financiamento e funcionamento das empresas da Região Autónoma da Madeira para o período 2007-2013 — Programa Operacional Intervir+ (http://www.qren.pt/download.php?id=1163) — QREN (http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id_channel=34&id_page=203) — Portaria n.º 12/2010, de 18 de março, publicada no Jornal Oficial da Região Autónoma da Madeira n.º 21, Série I (http://www.ideram.pt/files/ISerie-021-2010-03-18.pdf) que aprova o Sistema de Incentivos ao Funcionamento das Empresas da Região Autónoma da Madeira — Portaria n.º 80/2010, de 26 de outubro, publicada no Jornal Oficial da Região Autónoma da Madeira n.º 101, Série I (http://www.ideram.pt/files/ISerie-101-2010-10-26sup2.pdf) que altera o Sistema de Incentivos ao Funcionamento das Empresas da Região Autónoma da Madeira	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Développement régional	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: 60 Mio EUR Budget annuel: 15 Mio EUR	
Intensité	15 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2013	
Secteurs économiques	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	IDE-RAM — Instituto de Desenvolvimento Empresarial da Região Autónoma da Madeira Avenida Arriaga Edifício Golden 21-A, 3.º Piso 9004-528 Funchal PORTUGAL	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm

Date d'adoption de la décision	3.10.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.35119 (12/N)	
État membre	Italie	
Région	Sardegna, Sicilia	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Misure urgenti per garantire la sicurezza di approvvigionamento di energia elettrica nelle isole maggiori	
Base juridique	Proroga dei termini previsti dal decreto legge 22 gennaio 2010 n. 3 recante misure urgenti per garantire la sicurezza di approvvigionamento di energia elettrica nelle isole maggiori convertito nella legge 22 marzo 2010 n. 41	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Services d'intérêt économique général	
Forme de l'aide	—	
Budget	—	
Intensité	0 % — Mesure ne constituant pas une aide	
Durée	1.1.2013-31.12.2015	
Secteurs économiques	Production, transport et distribution d'électricité	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministero dello Sviluppo Economico Via Molise 2 00187 Roma RM ITALIA	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm

Date d'adoption de la décision	4.12.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.35251 (12/N)	
État membre	Pologne	
Région	Pomorskie	Article 107(3)(a)
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Kainos Software Poland Sp. z o.o.	
Base juridique	— Projekt umowy ramowej o udzielenie dotacji celowej pomiędzy Kainos Software Limited Sp. z o.o. — „Program wspierania inwestycji o istotnym znaczeniu dla gospodarki polskiej na lata 2012–2020", przyjęty przez Radę Ministrów w dniu 5 lipca 2011 na podstawie art. 19 ust. 2 ustawy z dnia 6 grudnia 2006 r. o zasadach prowadzenia polityki rozwoju (Dz.U. z 2009 r. nr 84, poz. 712 i nr 157, poz. 1241) zmieniony uchwałą Rady Ministrów z dnia 20 marca 2012 r.	
Type de la mesure	Aide ad hoc	Kainos Software Poland Sp. z o.o.
Objectif	Développement régional, emploi	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: 0,83 Mio PLN	
Intensité	4,64 %	
Durée	31.12.2012-31.12.2014	
Secteurs économiques	Autres activités informatiques	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Minister Gospodarki Plac Trzech Krzyży 3/6 00-507 Warszawa POLSKA/POLAND	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm

IV

(Informations)

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

Taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement [1]:

0,75 % au 1er janvier 2013

Taux de change de l'euro [2]

4 janvier 2013

(2013/C 2/02)

1 euro =

	Monnaie	Taux de change		Monnaie	Taux de change
USD	dollar des États-Unis	1,3012	AUD	dollar australien	1,2494
JPY	yen japonais	114,96	CAD	dollar canadien	1,2897
DKK	couronne danoise	7,4591	HKD	dollar de Hong Kong	10,0864
GBP	livre sterling	0,81230	NZD	dollar néo-zélandais	1,5806
SEK	couronne suédoise	8,5310	SGD	dollar de Singapour	1,6014
CHF	franc suisse	1,2092	KRW	won sud-coréen	1 384,67
ISK	couronne islandaise		ZAR	rand sud-africain	11,2597
NOK	couronne norvégienne	7,2990	CNY	yuan ren-min-bi chinois	8,1073
BGN	lev bulgare	1,9558	HRK	kuna croate	7,5755
CZK	couronne tchèque	25,355	IDR	rupiah indonésien	12 569,59
HUF	forint hongrois	290,95	MYR	ringgit malais	3,9657
LTL	litas lituanien	3,4528	PHP	peso philippin	53,240
LVL	lats letton	0,6973	RUB	rouble russe	39,6560
PLN	zloty polonais	4,1165	THB	baht thaïlandais	39,700
RON	leu roumain	4,4276	BRL	real brésilien	2,6595
TRY	lire turque	2,3287	MXN	peso mexicain	16,6586
			INR	roupie indienne	71,6640

[1] Taux appliqué lors de la dernière opération effectuée avant le jour indiqué. Dans le cas d'un appel d'offres à taux variable, le taux d'intérêt est le taux marginal.

[2] *Source*: taux de change de référence publié par la Banque centrale européenne.

Prix d'abonnement 2013 (hors TVA, frais de port pour expédition normale inclus)

Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	1 300 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, papier + DVD annuel	22 langues officielles de l'UE	1 420 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	910 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, DVD mensuel (cumulatif)	22 langues officielles de l'UE	100 EUR par an
Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications), DVD, une édition par semaine	Multilingue: 23 langues officielles de l'UE	200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série C — Concours	Langues selon concours	50 EUR par an

L'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne,* qui paraît dans les langues officielles de l'Union européenne, est disponible dans 22 versions linguistiques. Il comprend les séries L (Législation) et C (Communications et informations).

Chaque version linguistique fait l'objet d'un abonnement séparé.

Conformément au règlement (CE) n° 920/2005 du Conseil, publié au Journal officiel L 156 du 18 juin 2005, stipulant que les institutions de l'Union européenne ne sont temporairement pas liées par l'obligation de rédiger tous les actes en irlandais et de les publier dans cette langue, les Journaux officiels publiés en langue irlandaise sont commercialisés à part.

L'abonnement au Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications) regroupe la totalité des 23 versions linguistiques officielles en un DVD multilingue unique.

Sur simple demande, l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne* donne droit à la réception des diverses annexes du Journal officiel. Les abonnés sont avertis de la parution des annexes grâce à un «Avis au lecteur» inséré dans le *Journal officiel de l'Union européenne*.

Ventes et abonnements

Les abonnements aux diverses publications payantes, comme l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, sont disponibles auprès de nos bureaux de vente. La liste des bureaux de vente est disponible à l'adresse suivante:

http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm

EUR-Lex (http://eur-lex.europa.eu) offre un accès direct et gratuit au droit de l'Union européenne. Ce site permet de consulter le *Journal officiel de l'Union européenne* et inclut également les traités, la législation, la jurisprudence et les actes préparatoires de la législation.

Pour en savoir plus sur l'Union européenne, consultez: http://europa.eu

Office des publications de l'Union européenne
2985 Luxembourg
LUXEMBOURG

FR